Saint-Orens de Gameville

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 7 novembre 2017

Compte-rendu des décisions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

---

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1. Avis sur les dérogations au repos dominical en 2018 – *Adoptée à la majorité*

(Contre : MERONO – SARRAILH – SAUMIER – LUMEAU-PRECEPTIS – CAPELLE-SPECQ – MOREAU)

2. Présentation du rapport d'activités 2016 du Syndicat du Bassin Hers-Girou – *Non soumise au vote*
3. Présentation du rapport d'activités 2016 du Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne – *Non soumise au vote*

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

4. Création de deux emplois temporaires d'agent recenseur – *Adoptée à l'unanimité*
5. Admission en non-valeur – *Adoptée à l'unanimité*
6. Garantie d'emprunt – Réitération de deux garanties de prêts accordées à la S.A. Les Chalets en raison de leur réaménagement – *Adoptée à l'unanimité*

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7. Projet d'intégration dans le domaine public communal des espaces verts de la copropriété rue des Pradelets à Saint-Orens de Gameville – *Adoptée à l'unanimité*
8. Projet de cession d'une bande de terrain issue du domaine public sise avenue des Améthystes à Saint-Orens de Gameville – *Adoptée à l'unanimité*

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

9. Installation d'un nouveau conseiller municipal – *Non soumise au vote*

Mis en affichage le

Madame le Maire de Saint-Orens,

Dominique FAURE